



L'ARACT Hauts de France recrute

**UN (E) CHARGÉ (E) de MISSION en CDI**

**Objet de l'association :**

L'ARACT Hauts de France est un organisme paritaire régional au service des conditions de travail, présent sur le territoire depuis 1991. Elle est composée de 2 sites : Lille (siège) et Amiens.

Son conseil d'administration est composé des partenaires sociaux.

Sa mission est d'accompagner les entreprises et les partenaires sociaux pour expérimenter et diffuser des méthodes innovantes de changement concerté, permettant d'améliorer les conditions de travail des salariés et l'efficacité des organisations.

Elle fait partie du réseau Anact-Aract qui regroupe 17 Aracts en région. L'ARACT exerce le métier de conseil en innovation sociale auprès du système d'acteurs de l'entreprise et de diffusion et transfert méthodologique dans les PME de la région.

Les actions s'appuient généralement sur des interventions dans toute entreprise, de formes et de statuts variés. Elles donnent lieu à la construction de connaissances et de méthodes d'action originales, traduites puis transférées aux acteurs du champ du travail, dans le cadre d'un travail avec le réseau Anact-Aract.

Les conditions de travail sont un champ comprenant des thématiques différentes et complémentaires : la prévention de la pénibilité et des risques professionnels, le développement des compétences et d'itinéraires professionnels, les relations du travail et le management, les changements organisationnels, la conception et la conduite de projet d'investissement, l'évolution des conditions de réalisation du travail pour toutes les populations au travail (jeunes, seniors, femmes...)

L'équipe comprend notamment 16 chargé(e)s de mission (ergonome, psychologue du travail, sociologue du travail, expert en ressources humaines, économiste).

Ses principaux interlocuteurs en région sont :

- les partenaires sociaux
- les acteurs de l'entreprise (chef d'entreprise, représentants du personnel, encadrement, opérateurs, médecin du travail...)
- les partenaires institutionnels (Conseil régional, Direccte, CCI et CMA, Carsat et MSA, OPPBTP, OPCA, services de santé au travail...)

## Mission

Cette mission s'inscrit dans le cadre de la mission générale de l'ARACT qu'est l'innovation et la promotion de l'amélioration des conditions de travail et de la performance, en s'appuyant sur le dialogue social, la participation des salariés et l'analyse du travail.

D'une manière générale, ses activités consistent, sous la responsabilité de la directrice, et de façon non limitative, à :

- conduire des interventions en entreprise, notamment des diagnostics de situation, des formations-actions, des accompagnements du changement concertés ;
- proposer, impulser, construire, piloter et participer à des actions collectives, en particulier en direction des TPE/PME avec des partenaires externes ;
- proposer et participer à des travaux de capitalisation de connaissances, de méthodes et d'outils à destination des entreprises concevoir et piloter des projets, notamment territoriaux ou sectoriels, en intégrant les activités suivantes : relations partenaires, négociation d'objectifs, montage, mise en œuvre et suivi de convention, animation et exposé en public...
- Répondre à des appels à projet sur le champ de l'amélioration des conditions de travail ;
- Concevoir et animer des formations à destination des acteurs de l'entreprise.

D'une manière plus spécifique, seront confiées à la nouvelle recrue les missions suivantes. Une expérience préalable sur ces deux sujets serait un plus :

- Conduire et développer le projet « prévention des risques CMR » en lien avec les partenaires du projet ;
- Conduire et développer le projet « genre et conditions de travail » en lien avec les partenaires du projet.

Enfin, la participation à l'ensemble des travaux de l'équipe est requise sur les projets inscrits au programme, en apportant et en développant des compétences complémentaires à celle déjà présentes.

S'ajoute la conduite spécifique des projets d'action définis dans les programmes d'activité, avec autonomie et responsabilité, en direction des entreprises de la région, des partenaires sociaux et acteurs relais et en fonction des demandes.

## Le profil recherché

Le(a) chargé(e) de mission recruté(e) porte des convictions sur l'enjeu que représente, pour les entreprises et les territoires, l'amélioration des conditions de travail par le développement du dialogue social, le regard sur le travail et ses conditions de réalisation.

Formation supérieure **Bac +5 ou équivalent** en sciences sociales, avec une approche collective de l'entreprise. Par exemple, les disciplines propres à l'organisation des entreprises, aux relations sociales appliquées au travail et à la dynamique des territoires : en ergonomie, en sociologie du travail, ...

Le candidat devra maîtriser les compétences liées à la conduite de projet, intégrant plusieurs partenaires aux enjeux différents.

Il doit être capable d'intervenir de façon autonome en entreprise à l'issue d'une période d'appropriation des méthodes internes.

Il devra pouvoir animer une équipe en mode projet. Ses capacités rédactionnelles sont indispensables pour le poste. Le/la candidat(e) conduira son travail dans le respect de règles déontologiques et méthodologiques du réseau Anact-Aract.

## **Compétences requises**

Il est demandé au candidat une capacité à :

- Evoluer dans un environnement changeant et complexe ;
- Construire et développer des partenariats ;
- Construire, outiller et conduire une démarche pédagogique adaptée à chacun des partenaires ;
- S'exprimer par oral et par écrit (rédaction d'articles, notes techniques, fiches de vulgarisation etc.) ;
- Articuler autonomie et travail en équipe ;
- Conduire des projets (mobilisation d'acteurs, animation d'équipe, définition d'objectifs...) ;
- Faire preuve d'une forte capacité d'analyse, de synthèse, de recul.

Un intérêt et une connaissance de l'entreprise, de la PME en particulier sont demandés, ainsi qu'un intérêt et une conviction pour le dialogue social. Une connaissance des acteurs territoriaux et institutionnels picard est un plus.

## **Les conditions du poste**

Le poste est situé à AMIENS.

Les contraintes du poste sont les suivantes : horaires irréguliers et souvent difficiles à prévoir, déplacements fréquents en région Hauts de France dont Lille et occasionnels sur les sites du réseau Anact-Aract (notamment LYON), travail en collaboration étroite avec des partenaires, la construction de projet nécessite du volontarisme et de la constance.

Elles sont liées à un organisme évoluant dans un environnement institutionnel complexe et "multi-partenarial", nécessitant de posséder un bon sens de la diplomatie.

## **Contrat de travail**

Temps plein ; Prise de fonction : 1er juin 2017.

Convention collective Bureaux d'Etude et Cabinets Conseil ; prévoyance ; ticket restaurant ; statut cadre.

Rémunération selon la convention collective Syntec et selon expérience

## **Modalités de recrutement**

**Clôture du dépôt des candidatures le 10 avril 2017** Dossier de candidature avec curriculum vitae et lettre de motivation à adresser à l'adresse suivante : [a.demaret@anact.fr](mailto:a.demaret@anact.fr)